

# SACHÉ-LE !

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - 37190 SACHÉ

ÉDITEUR : Mairie de Saché place Alexander Calder

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Stéphane Augu, maire



### VIE SOCIALE ET COMMUNALE

Un 14 juillet XXL

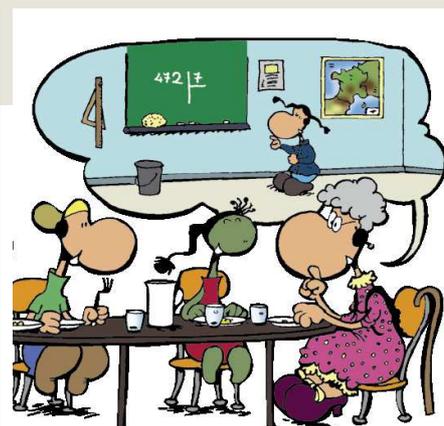
Lire page 2



### VIE SOCIALE ET COMMUNALE

Présentation du budget municipal

2023 / Lire page 4



### VIE SOCIALE ET COMMUNALE

La cantine scolaire s'ouvre

aux anciens / Lire page 2

## Éditorial

STÉPHANE AUGU

Chères Sachéennes, chers Sachéens,

Au moment de vous présenter cette nouvelle édition du Saché-le, difficile encore de faire abstraction des contextes internationaux et nationaux tant ils interfèrent directement dans nos vies. Entravée pendant le Covid, attaquée par une guerre d'un autre temps en Europe même, chérissons cette liberté que nous avons, ici, de circuler, de nous réunir, de nous exprimer, de critiquer. Mais aussi de dialoguer, de construire, d'imaginer la vie de demain et de mener nos idées jusqu'à leur réalisation.

Dans ce domaine, le budget de la commune, qui porte cette vie et ces projets, a été voté en mars. Il ne fait pas l'économie de l'inflation que nous subissons tous, notamment concernant le prix de l'énergie et il est le fruit d'un long travail et de compromis. Ce ne sont pas les idées, ni l'envie qui nous manquent. C'est donc un budget prudent et raisonnable, qui a été voté, sans augmentation d'impôt, mais qui

préserve le dynamisme du vivre ensemble au sein de notre commune, illustré notamment par la belle réussite du dernier carnaval de la bibliothèque.

Exposition sur des Amérindiens, partages autour du potager avec l'AMAP, autour des jeux de la Ludothèque, ouvrent ce trimestre, qui ne manquera pas d'événements. Autour du drapeau (8 mai), de la moto ou de l'École... Ceux-ci nous mèneront agréablement au 14 juillet, qui sera triplement fêté cette année. Les associations se sont pliées en quatre, avec la complicité de nos amis portugais et belges, pour nous offrir non pas une journée mais trois jours de festivités qui commenceront à être dévoilées dans ce bulletin et seront détaillées dans le prochain Saché-le. À vos agendas !

Partager et construire, c'est toujours la vocation du conseil des jeunes, mais aussi du conseil des sages. Jeunes et moins jeunes ont partagé un déjeuner - et sans doute quelques souvenirs - à la cantine.

Quand tant de nos concitoyens redoublent d'efforts pour nous élever au-dessus des drames et difficultés de notre époque, efforçons-nous de relativiser et d'apaiser les simples querelles de voisinage. Avec les beaux jours, il serait bon que les tondeuses respectent les horaires. La paix du monde comme celle des voisins a un prix. Celui de l'écoute sincère, qui permet le compromis.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture. Les beaux jours arrivent et nous aurons de nombreuses occasions de nous croiser dans notre belle commune.

Portez-vous bien.

**VIE SOCIALE ET COMMUNALE**

## Une grande fête du 14 juillet

Une idée a surgi en septembre dernier : profiter du fait que le 14 juillet tombe un vendredi cette année pour organiser une fête sur 3 jours. Un bon nombre d'associations de la commune se sont retrouvées dès la rentrée pour travailler sur l'élaboration d'un programme. L'idée n'était pas de faire travailler les bénévoles, mais plutôt que chaque association puisse s'exprimer à un moment dans son domaine. Le planning n'est pas encore tout à fait bouclé, mais de nombreuses activités sont déjà au programme. Saché Bouger, la Bibliothèque, la Ludothèque, Saché Anim',

l'ASVL, l'AMAP, la Cantine, Séquoïa rando ont d'ores et déjà répondu présents. Des concerts sont prévus les soirs des 14 et 15 juillet.

A noter la présence des comités de jumelage avec les villes de Nisa et de Lasne qui organiseront une sardinade pour le premier, le samedi soir et qui fourniront frites et bières à chaque repas, pour le second.

Le programme définitif se veut ambitieux, il sera dévoilé précisément dans le prochain Saché-le avec plein de surprises à la clé.

On n'a pas fini d'en reparler ...

## La cantine scolaire s'ouvre aux anciens



### *Plus qu'un repas intergénérationnel à la cantine :*

Le vendredi 17 mars, un nouveau dispositif intergénérationnel, a été testé en présence de quelques aînés de la commune issus du Conseil des sages accompagnés de Monsieur le Maire.

Cette idée avait surgi pendant la campagne municipale mais n'avait pas encore pu être appliquée notamment à cause de la crise sanitaire. Le principe est simple, ouvrir un certain nombre de places à nos anciens, dans la cantine scolaire, pendant le repas des enfants. Le menu reste le même pour tout le monde.

C'est autour d'un très bon repas, préparé par les agents de restauration de l'association de la cantine, et servi par les enfants, que « petits » et « grands » ont

partagé un déjeuner dont le plat principal était Kébab frites au sein de l'équipement public. « Quand même, il y en a qui ont de la chance, ils ne viennent qu'une fois à la cantine et ils ont des frites .... »

Un beau moment de partages, d'échanges entre générations qui a été une réussite. A la fin du repas, enfants, aînés et agents de la cantine scolaire étaient heureux de cette expérience. Il paraît que les enfants ont trouvés leurs aînés un peu bruyants ...

L'expérience sera reconduite, régulièrement, tous les 15 jours dans un premier temps. Les prochaines dates sont les 12 et 26 mai. Le prix du repas, comprenant entrée, plat, fromage et dessert est à 7 €. Les inscriptions se font en mairie aux heures d'ouvertures.

## Cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous convie à la cérémonie de la commémoration du 8 mai à 11h00, au cimetière de Saché avec la présence des enfants de l'école Yves Élléouët. Un vin d'honneur sera offert à l'issue, à la salle des fêtes H. de Balzac.

## Postes à pourvoir saison estivale

Chaque été la mairie recherche des étudiants motivés pour renforcer les équipes des agents communaux, comme pour le service technique et l'entretien du gîte d'étape de la Métairie et des bâtiments scolaires. Si vous êtes disponible et intéressé, adressez votre candidature et votre CV à l'attention de M. le Maire avant le 31 mai 2023.

## Règles de bon voisinage

Avec le retour du printemps, il est important de rappeler les règles de vie concernant le brûlage de déchets verts, l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage.

La loi française interdit dorénavant, à n'importe quel moment de l'année, de brûler ses déchets verts, même sur un terrain privé. Pour s'en débarrasser, il est possible de les déposer en déchèterie ou de les broyer. La mairie va organiser des séances avec le broyeur intercommunal et les copeaux seront récupérables.

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont quant à eux, soumis à certains horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

La mairie invite chacun à respecter la réglementation et surtout à respecter ses voisins.

## Devenez bénévoles du Tours'NMan

Cette année encore le Tours'NMan traversera notre commune et cette année encore des bénévoles seront nécessaires à l'organisation. Contactez le secrétariat de la mairie si vous souhaitez participer à l'encadrement du Triathlon - Le défi des rois - dimanche 11 juin.

## VIE MUNICIPALE

### Le Conseil municipal a voté

Décisions sur la période de janvier, février et mars 2023

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, a :

- Décidé de déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'appel à projets touristiques communaux 2023 de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre pour la création d'un labyrinthe végétal multi sensoriel,
- Décidé de déposer deux dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'accessibilité du cimetière communal et la mise aux normes de sécurité de la cuisine de la salle des fêtes,
- Retenu l'offre de Total Énergie pour des contrats de fourniture gaz de certains bâtiments communaux,
- Créé un tarif spécifique pour la salle des fêtes communale qui sera louée sans la cuisine en travaux à l'été 2023,
- Défini le nom de l'impasse manquante au lotissement : impasse Estager,
- Accepté les dons de tableaux offerts à la mairie,
- Accepté de rembourser à Saché Anim' les 500 € dépensés pour la présence du manège au marché de Noël,
- Validé le projet d'Atlas de la biodiversité communal,
- Défini une enveloppe de 23 760 € TTC pour le choix du programmiste qui travaillera sur le projet d'aménagement du bourg et de l'école.
- Retenu la proposition du PNR de déposer une demande de subvention pour le projet « de la nature dans les cours d'école » pour un accompagnement méthodologique et technique,
- Accepté la convention de servitude d'ENEDIS pour la pose de câbles souterrains sur le chemin rural 9 en limite avec Thilouze,
- Affecté les résultats de l'exercice 2022,
- Voté le maintien des taux d'imposition pour l'année 2023,
- Voté le budget primitif pour l'exercice 2023 qui s'équilibre à : 1 035 484,15 € pour la section de fonctionnement, 373 032,10 € pour la section d'investissement,
- Retenu les devis suivants : 5 730 € pour la réalisation d'un relevé topographique, 950 € pour les groupes prévus pour la fête de la musique, 800 € pour l'animation musicale du 14 juillet, 1 080 € pour le Théâtre de l'Ante prévu en août, 1 040 € pour le concert de Noël, 432,40 € pour un spectacle d'improvisation, 15 555 € pour la modification du Plan local d'urbanisme,
- Accordé des subventions de : 1 000 € à l'association de la Ludothèque, 142,70 € au Comité de jumelage de Lasne, 55,29 € à la bibliothèque le Livre dans la Vallée, 200 € à la Fondation du patrimoine,
- Validé la convention avec le Conseil départemental pour l'entretien du circuit de la Châtaigneraie.

### État civil

année 2023

#### NAISSANCES :

Maïwen LE GLAUNEC, le 22 janvier  
 Calie AUDIGER, le 25 janvier  
 Lisa VIORNAY, 26 janvier  
 Léonie HIEST, le 3 février  
 Robin GILBERT, le 8 février  
 Charlotte THBAULT, le 17 février  
 Adrien MEUNIER, le 4 mars

#### DÉCÈS :

M. Antonio ANTUNES LOPES, le 6 janvier  
 Mme Marie-Pierre CHEVALLIER épouse DANIEL, le 24 mars  
 Mme Éliane CURATE veuve JONES, le 30 mars

#### MARIAGES :

Mme COULON et M. BRIAND, le 1er avril

## VIE SOCIALE, COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

### Fête de la Musique à Saché le 21 juin

Rendez-vous dès 17h, pour les plus impatients, à la résidence des Coutures (maison de retraite située rue des Marteaux) pour profiter d'un instant musical animé par M. Jamroz à l'accordéon diatonique cajun. Puis, le temps d'un dernier « au revoir » à Brel, Piaf, Tino Rossi et tous les autres, vous rejoindrez la déambulation qui vous mènera jusqu'à la place Calder où la Fête de la Musique ne fera que commencer. A 19h30, la scène sera ouverte à qui souhaite jouer, seule ou à plusieurs, quelques chansons. Si intéressé.e.s, prière de s'inscrire en mairie avant le vendredi 16 juin pour une question d'organisation. Il sera toutefois toujours possible de trouver un créneau pour jouer un peu, si vous oubliez cette étape. Le passage à la mairie vous permettrait cependant de souffler

quelques-unes de vos chansons favorites à inscrire à la playlist qui tournera dans les moments de pause... Vous pouvez également les proposer à l'adresse mail : [mairie.sache@wanadoo.fr](mailto:mairie.sache@wanadoo.fr) ou sur le Facebook de la Commune de Saché. Ensuite, place aux groupes tourangeaux « Brit'Glass » et « Acoustock » pour une soirée pop-rock anglaise avec des titres originaux pour le premier et reprise des Beatles à la guitare (bien sûr !), accordéon et violon pour le second. N'oubliez pas votre panier garni. Tables et chaises seront à votre disposition pour dîner confortablement. Saché Anim' tiendra un stand boissons et le bar Le Balzac proposera des planches apéro.



### Vente de pommes de terre

L'association de la cantine vous propose une vente de pommes de terre grenailles en direct d'un producteur de l'île de Noirmoutier. Coupons disponibles à la mairie, pour une livraison prévue début mai. Plus d'informations sur notre actualité sur notre nouvelle page Facebook "Cantine de Saché".

### Rando gourmande

L'APE vous proposons notre traditionnelle randonnée gourmande et nocturne, organisée avec l'équipe enseignante, qui aura lieu le 13 mai. Les inscriptions sont ouvertes. Nombre de places limité. Rendez-vous vite sur notre page Facebook "APE De Saché" ou via Sandie (06 60 31 71 81) ou en scannant le QR code ci-joint.

## VIE SOCIALE ET COMMUNALE

### Un budget prudent, sans augmentation d'impôt

Après plusieurs séances de travail, le budget a été voté lors du dernier Conseil municipal. La période est compliquée, le contexte et la conjoncture nous ont conduits à une nécessaire prudence mais dans la volonté de mener une action réaliste et volontaire tournée vers la solidarité des personnes et le vivre ensemble dans notre commune.

Pour donner quelques chiffres :

Le budget se divise en deux parties principales, le fonctionnement qui permet à la structure de vivre, et l'investissement qui prépare l'avenir.

En fonctionnement, les deux gros postes sont les charges de personnel, qui s'élèvent à 440 550,00 € et les charges à caractère général pour 259 098,00 €. Tout compris, le budget de fonctionnement atteint un montant de 1 035 484,15 € (en dépense et en

recette, car le budget doit être équilibré), dont 151 086,15 € d'excédent qui est reversé à la section d'investissement.

L'investissement prévisionnel de l'année est de 373 032,10 €, composé notamment de 83 679,75€ en bâtiment, 16 396,96 € d'achat de matériel, 95 643,42 € affectés à la voirie, 21 374,66 € pour l'éclairage public, 23 941,51 € de travaux du cimetière et 11 047,26 € pour le jardin public et le projet de labyrinthe sensoriel du Conseil municipal des jeunes. Le montant total du budget d'investissement s'élève à 373 032,10 €.

Le budget global de la commune s'équilibre donc à 1 408 516,25 € pour l'année 2023.

Point important pour tous les habitants de la commune, aucune augmentation des impôts communaux n'a été votée cette année.

### Tennis, la nouvelle saison démarre

Pour les débutants comme pour les pratiquants certifiés, la commune met à disposition des joueuses et joueurs de tennis son terrain avec une inscription à l'heure ou à l'année. L'accès au terrain se fait avec une clé qui vous est remise lors de la réservation. Celle-ci s'effectue au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture (prévoyez votre week-end, la mairie est fermée le samedi après-midi). L'inscription est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Tarif : adulte 32 €, couple 49 €, joueur de 16 à 20 ans 15 €, joueur de moins de 16 ans 8 € / location à l'heure 6 €.



### La boîte à livres est arrivée

Avec le printemps, une nouveauté s'installe dans le jardin public qui se situe derrière la mairie. Il s'agit d'une boîte à livres : livres en liberté.

Elle a été conçue et réalisée par les agents communaux, un grand merci à toute l'équipe, et notamment Ludo, qui a réalisé une très belle prestation. Vous pourrez déposer, emprunter les livres.

Bien entendu, quelques règles sont nécessaires pour un bon fonctionnement, les documents doivent être propres sans consonnances politique, sexuelle ni religieuse.

Si vous observez une indécrotte ou autre problème ne pas hésiter à le signaler à la

bibliothèque aux heures des permanences ou à la mairie. Merci. Nous vous souhaitons bonne lecture.



### Défi des supers-héros

Le défi des Super-Héros a pris fin le 3 mars. Ce sont 20 affiches que les enfants de Saché ont créées sur les thèmes du respect, de la politesse, de la non-violence, de la tolérance et des différences. Ces affiches seront installées dans le hall de la salle des fêtes lors des soirées théâtre des 5 et 6 juin, ainsi que lors de la kermesse du 30 juin.

Nous tenons à remercier les enfants pour leur créativité et leur investissement.



### Exposition photos et réalisations sur la thématique des Indiens

Le mardi 11 avril de 16h30 à 19h00, nous vous invitons à une exposition photos de Martine Roulet sur les Indiens des réserves du Dakota du Sud à la salle des fêtes de Saché. Vous pourrez aussi observer les créations des enfants de l'école de Saché sur cette thématique des indiens d'Amérique, en partenariat avec la photographe. Pour rappel, celle-ci est intervenue au mois de décembre dans toutes les classes du CP au CM2, afin d'échanger avec les enfants sur cette thématique.

Venez à la rencontre de Martine, et échanger avec elle sur les traditions ancestrales et les cultures du peuple de l'Ouest américain.



**VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE**

## Troc'plantes

L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de Saché, vous propose son premier Troc'plantes, le vendredi 14 avril de 19h30 à 21h, sous la grange, en face du cabinet médical. Venez échanger vos graines, semis, plants et boutures... et conseils de jardinage ! Entrée libre et ouverte à tous ! Venez également poser toutes vos questions, les nouveaux contrats s'ouvrent au 1er mai ! Plus d'informations auprès d'Adeline (06 75 44 15 41) ou [amap.sache@yahoo.com](mailto:amap.sache@yahoo.com) ou sur sa page Facebook "AMAP Saché de légumes"



## Fête de la moto

La 12e édition de la traditionnelle fête de la moto aura lieu cette année le samedi 3 juin sur le site de l'étang de Maurux. Une journée dédiée au monde des deux roues motorisées avec au programme une balade cyclomoteur à 9h, une balade moto à 14 h, diverses expositions, une démonstration enduro, parcours mini moto, structure gonflable ... ainsi qu'une brocante vide grenier. En soirée, concert gratuit. Restauration et buvette sur place midi et soir. Pour tous renseignements 06 75 23 26 88.

## Retour sur le carnaval de la bibliothèque

La bibliothèque exprime un grand merci aux nombreux participants du carnaval qui s'est déroulé le samedi 25 février 2023. Après un savoureux goûter préparé par les membres de l'association, les enfants et leurs parents ont pu entamer une festive déambulation dans les rues de notre village avec une halte très appréciée auprès de nos aînés à la Résidence des Coutures. Le temps était aussi au rendez-vous, quoique frais mais aucune goutte d'eau

n'est venue perturber la pluie de confettis qui s'est abattue dans les rues de Saché. La bibliothèque remercie également chaleureusement l'association Saché Anim' qui a sécurisé le parcours tout du long. En attendant de vous retrouver pour un nouveau carnaval en 2024, l'association de la bibliothèque vous espère nombreux lors de sa prochaine animation, un rallye vélo qui se déroulera la matinée du dimanche 02 juillet 2023.



## Beau succès pour la Ludothèque !

Le projet « Ludo », c'est au départ l'idée folle de 2 enseignantes, habitantes de Saché, qui croient fondamentalement aux vertus du jeu en tant que lien social et facteur essentiel dans le développement des enfants. Petit à petit, elles essaient leur idée et réussissent à convaincre les élu·es et le village tout entier. Aujourd'hui, le pari est réussi puisqu'après 6 mois d'existence, la ludothèque de Saché dispose d'un bureau complet de 5 personnes, d'une dizaine de bénévoles très motivé·es, de 35 familles adhérentes et de près de 450 jeux disponibles à l'emprunt. La fréquentation des permanences est prometteuse, avec une moyenne de 6 familles emprunteuses par séance, et la communauté se construit progressivement dans Saché et ses alentours : 1/5 de nos adhérents étant non Sachéens. La mission de la ludothèque : redonner aux enfants le plaisir de jouer sans écran. Toute l'équipe de Ludo Saché remercie encore toutes et tous pour leur soutien et récidive en organisant pour tous les Sachéens et Sachéennes une grande soirée jeux le 14 avril prochain. Alors, à vos

agendas car la salle des fêtes est déjà réservée. Sur place : petite restauration et bien sûr de nombreux jeux. Vous êtes attendus pour venir jouer en famille, entre ami·es, ou même entre voisin·es. Parce que plus on est de fous, plus on rit !



## Ça bouge à Saché Bouger !

L'association Saché Bouger prépare sa prochaine rentrée. Plusieurs cours d'essai pour les enfants et les adolescents, vous sont proposés au mois de juin. **Multi activités enfants :** Mercredi 7 juin de 16h30 à 17h30 pour les enfants de 4 à 7 ans Mercredi 14 juin de 17h30 à 18h30 pour les adolescents de 8 à 11 ans **Danse zumba enfants et adolescents :** Vendredi 23 juin de 17h15 à 18h15 pour les enfants de 7 à 11 ans Vendredi 23 juin de 18h15 à 19h15 pour les adolescents de 12 à 16 ans Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir le **hip-hop :** Mardi 20 juin à 19h00, Spectacle de fin d'année à la salle des fêtes. Pour plus de renseignements : Facebook « Saché Bouger » ou sur [assosachebouger@gmail.com](mailto:assosachebouger@gmail.com)

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### Le Dahlia à l'honneur !

Notre commune a obtenu, dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, sa 2ème fleur en 2020. Les membres du jury régional se déplace à nouveau cet été pour nous ré-évaluer.

Comme nous l'avions déjà évoqué lors d'un précédent numéro, Saché souhaite se distinguer au niveau fleurissement en mettant en avant le Dahlia.

Pour nous aider dans ce challenge et de façon à ce que les Sachéennes et Sachéens participent à l'embellissement de la commune, une distribution de tubercules aura lieu le 22 avril à 10h00.

Le but étant de privilégier les emplacements visibles de la rue et une exposition plein soleil comme l'exige cette plante.

La distribution sera limitée à 1 tubercule par foyer et en fonction des quantités disponibles. Les premiers arrivés ...

Lors de cette distribution, une fiche technique vous sera remise et une présentation sera effectuée sur la culture et l'entretien du Dahlia.



## AGENDA

- **11 avril** : Exposition photo sur les indiens du Dakota et présentation des créations des enfants de l'école de Saché de 16h30 à 19h00.
- **14 avril** : Troc'plantes par l'AMAP et ouvert à tous
- **14 avril** : Soirée jeux, salle H. de Balzac par la Ludothèque
- **22 avril** : Distribution de dahlias
- **24 au 27 avril** : Stage de théâtre et musique enfant, salle H. de Balzac avec l'association Osez la musique (Richard Petitsigne et Sandra Cavenaille)
- **27 avril** : Représentation du stage de théâtre et musique enfant, salle H. de Balzac
- **29 avril** : Repas dansant, salle H. de Balzac par les Amis de la Vallée du Lys
- **1 mai** : Concours de pétanque, étang de Maurux par Saché Anim'
- **6 mai** : Commission participative Environnement, à la mairie
- **7 mai** : Stage théâtre participatif, salle de motricité avec la Coriace compagnie
- **8 mai** : Commémorations au cimetière et repas des AFN
- **11 mai** : Conseil des sages, à la mairie
- **13 mai** : Concours de belote, salle H. de Balzac par les Amis de la Vallée du Lys
- **13 mai** : Randonnée gourmande, par l'APE et l'équipe enseignante
- **16 mai** : Commission participative Culture-Vie du village, à la mairie
- **3 juin** : Fête de la moto, par Saché Anim'
- **3 juin** : Fol car et 2 CV Cross, par l'EVLA
- **7 juin** : Multi-activités, cours d'essai enfants par Saché Bouger
- **8 juin** : Commission participative Sécurité routière, à la mairie
- **14 juin** : Multi-activités, cours d'essai enfants par Saché Bouger
- **18 juin** : Stage théâtre participatif, salle de motricité avec la Coriace compagnie
- **20 juin** : Spectacle Hip-hop enfant, 19h00 à la salle H. de Balzac
- **21 juin** : Fête de la musique, place Calder
- **23 juin** : Danse zumba, cours d'essai enfants par Saché Bouger
- **28 juin** : Théâtre « Un fil à la patte », salle H. de Balzac par Les diseurs moins cinq
- **30 juin** : Fête de l'école, par l'équipe enseignante et l'APE
- **2 juillet** : Rallye cyclo touristique par la bibliothèque « le Livre dans la vallée »
- **8-9 juillet** : Rallye Cross, par l'EVLA
- **14-15-16 juillet** : Fête nationale et fête du village
- **2 août** : Théâtre de l'Ante
- **2 septembre** : Forum des associations
- **16 septembre** : Soirée à thème, par la cantine scolaire
- **23 septembre** : Journée musique celte, par les Stewrangeaux

## HORAIRES D'OUVERTURE

### MAIRIE SACHÉ

Place Alexander Calder

Tél. 02 47 26 86 65

Fax 02 47 65 76 83

mairie.sache@wanadoo.fr

lundi et mercredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h30,

mardi et vendredi de 9h à 12h,

samedi de 10h à 12h

Permanences des élus sur rendez-vous

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél. 02 47 73 22 57

lundi - mardi - jeudi - vendredi -

samedi de 9h à 12h

### BIBLIOTHÈQUE SACHÉ

Place Robert Martin (impasse école)

mercredi de 10h30 à 12h

vendredi de 16h à 19h et

samedi de 10h à 12h

### LUDOTHÈQUE

Place Alexander Calder

Rez de chaussée Maison Davidson

vendredi de 16h30 à 18h

samedi de 10h30 à 12h30

### DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays 37190 Saché

Tél. 02 47 73 25 52

lundi - vendredi de 9h00 à 12h00

mercredi - samedi de 13h30 à 18h00

### DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel

37190 Azay le Rideau

lundi de 13h30 à 18h

mardi, mercredi et samedi

de 9h à 12h / 13h30 à 18h

vendredi de 13h30 à 18h

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la commune [www.sache.fr](http://www.sache.fr)

Recevez directement le SACHÉ-LE ! dans votre boîte mail en vous inscrivant sur le site Internet de la commune

Suivez l'actualité de la commune sur l'application PanneauPocket ou sur la page Facebook « Commune de Saché ».